

WUJUST 'AGOOGA' WIKS

Le peuple de la belle rivière

Le journal de la PNMV

Volume 4 Numéro 1

Mars 2012



12ième SAISON DE
PÊCHE



PREMIÈRE
NATION
**MALÉCITE
DE VIGER**

217 rue de la Grève, Cacouna (Québec)
G0L 1G0 Canada





Qyé...

Chers membres de la Première Nation Malécite de Viger! Le printemps arrive à grand pas...bientôt, nous relèverons les premiers casiers de crabe des neiges de la 12^{ème} saison de pêche commerciale de la PNMV. On peut dire qu'il en a coulé de l'eau sous nos bateaux...

Via cet envoi, voici quelques-uns des points importants en ce qui concerne les affaires courantes de la PNMV.

Au point de vue juridique, en ce qui concerne l'Arrêt C.A. La Crevette du Nord Atlantique Inc. C. Conseil de la Première Nation Malécite de Viger : (200-09-006429-085), le Conseil de la PNMV a décidé d'entreprendre des démarches pour porter la cause en Cour Suprême du Canada, le jugement résultant de la Cour d'appel nous allouait que le 1/3 du montant du premier jugement de la Cour Supérieure c'est-à-dire 486 424 \$ au lieu du montant gagné en Cour Supérieure qui était de 1 492 776 \$. Nous sommes en attente de l'accord des instances juridiques qui accordent le droit ou non de poursuivre à la Cour Suprême du Canada.

Le 7 février dernier, le Chef conseiller au développement économique monsieur Pierre Nicolas nous a remis sa démission.

Au mois de mai, vous recevrez via un envoi communautaire les résumés des assemblées générales, ainsi que les états financiers du 1^{er} avril 2008 jusqu'au 31 mars 2011, de même que l'ordre du jour pour l'assemblée générale du 9 juin 2012. Les états financiers pour du 1^{er} avril 2011 jusqu'au 31 mars 2012 vous seront remis à l'assemblée générale du samedi 9 juin 2012.

Nous espérons que vous participerez en grand nombre à cet effort collectif concerté pour mettre en place votre prochain Conseil de Bande composé des femmes et des hommes qui vous représenteront pour les quatre prochaines années.

Votre Grand Chef Anne Archambault

SOMMAIRE

Volume 4 Numéro 1 – Mars 2012

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Page 3 La pêche commerciale de la PNMV
Plan de développement stratégique
économique et communautaire
Parc côtier de l'estuaire

Page 4 Chronique : Le démarrage d'entreprise :
La planification

SANTÉ ET ÉDUCATION

Page 5 Avis aux étudiants
Institut Kiuna - CDFM
Tournée en santé 2012

RENDICIONS

Page 6-7 Suivi des dossiers
Page 8 Suite suivi des dossiers des revendications
Chasse

CULTURE

Page 9 Artistes et artisans Malécites
Ginette Aubin
Page 10 Partenariat culturel
Vocabulaire Malécite

GÉNÉRAL

Page 11 Organismes divers
Page 12 Mot du directeur aux services administratifs

WULUST'AGOOGA'WIKS

Le peuple de la Belle Rivière

- Est un bulletin communautaire tiré à 900 exemplaires, distribué principalement à ses membres et publié par la Première Nation Malécite de Viger en versions française et anglaise. Notre journal communautaire se veut un outil de communication rassembleur pour nos membres et partenaires, qui les informent des projets et des réalisations de la communauté. Si vous avez des suggestions ou des commentaires, écrivez-nous à info@malecites.ca

Prochaine édition : Juillet 2012

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Et Bibliothèque nationale du Canada,
ISSN 1712-3402

PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER

217, rue de la Grève, Cacouna (Québec) G0L 1G0
Téléphone : 418.860.2393
Sans frais : 1.888.399.2393
Télécopieur : 418.867.3418

LA PÊCHE COMMERCIALE DE LA PNMV



En avril prochain, les bateaux de l'entreprise de pêche commerciale (EPC) de la PNMV prendront la mer pour une 12^{ième} saison consécutive! Comme il est de coutume depuis quelques années, vous pourrez vous procurer du crabe frais du jour au comptoir de « Crabe en Vrac », situé au 700 boulevard du Rivage de Rimouski, dès mercredi le 4 avril prochain. Le comptoir est ouvert jusqu'à la mi-mai, sept jours, de 10H00 à 18H00. Sur présentation de votre carte de membre de la PNMV, vous pouvez obtenir un escompte de 15% sur le prix régulier pour le crabe cuit en section ou le crabe vivant. Pour réservation ou toute autre information composez le 418.730.0719.

Notre dernière acquisition de 2011, le crevettier « Stephan L » présentement en chantier, affichera ses nouvelles couleurs lors de la reprise de ses activités. Le comité de gestion l'EPC, désire lui donner une appellation malécite. Afin de nous aider à faire un choix, nous vous proposons deux suggestions. Faites nous connaître votre préférence par : courriel à info@malécites.ca, par la poste, 217, rue de la Grève, Cacouna (Québec) G0L 1G0 ou encore par téléphone via la ligne sans frais : 1.888.399.2393. Indiquez votre choix entre **#1 NUTAMET**,

qui signifie pêcheur ou **#2 SAMAKWAN**, qui signifie l'eau.

Vous êtes intéressés à travailler dans le domaine de la pêche commerciale? Veuillez communiquer avec M. Sébastien Thibeault, Directeur/Coordonnateur des pêches de la PNMV.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE

De nos jours, la planification stratégique est devenue un outil incontournable pour les entreprises. Elle permet de déterminer précisément où aller à moyen ou à long terme et d'évaluer comment s'y prendre avec succès. Sans plan, il est difficile pour toute organisation de composer avec tous les changements inévitables de son environnement et d'atteindre ses objectifs de développement.

La réalisation d'une planification stratégique est donc une étape cruciale au développement des l'entreprises de la communauté. Elle permet de définir les orientations, les mesures de rendement, les attentes, les moyens, les responsabilités et les échéanciers pour mener à bien ses défis de croissance et de rentabilité.

Les travaux entrepris il y a quelques semaines déjà par la firme Desjardins Marketing Stratégique vont bon train. Le rapport final devrait être déposé ce printemps. Nous désirons remercier toutes les personnes qui ont répondu lors du sondage sociodémographique réalisé par SOM en février dernier.

PARC CÔTIER DE L'ESTUAIRE

La Première Nation Malécite de Viger est activement impliquée dans la création d'un parc régional couvrant la zone côtière du Marais de Gros-Cacouna jusqu'à la Baie de L'Isle-Verte. Le but du parc est de créer des ententes entre propriétaires et usagers afin d'améliorer la protection des écosystèmes sensibles, mais également la mise en valeur de ses attraits par l'aménagement de sentiers, l'interprétation de la nature et une meilleure offre d'hébergement, etc. D'ailleurs, le parc portera un nom malécite et sera approuvé sous peu par le comité et la PNMV.

Le Parc Côtier « **KISKOTUK** » (terre que l'on voit à marée basse) permettra également de renouveler les panneaux existants, de créer de nouveaux sentiers, de développer des activités touristiques et, très important, de créer des emplois pour les membres de la communauté malécite. Il

est important à noter que la création du Parc Kiskotuk n'implique pas un changement foncier ou des droits de propriété dans cette zone. La gestion de cette zone fonctionnera par ententes entre propriétaires et usagers. Entretemps, la PNMV n'a pas chômé quant à l'aménagement du Marais de Gros-Cacouna. Nous avons installé de nouveaux panneaux d'interprétation sur les espèces en péril qui fréquentent le Marais. En plus, cette année, les sentiers seront mieux balisés et les vieux panneaux seront enlevés. Finalement, nous envisageons, en partenariat avec la Corporation Parc Bas-Saint-Laurent, de restaurer une bonne partie du Marais qui ne reçoit plus d'eau salée par le creusement d'une extension du bassin existant et la végétalisation avec des espèces propres au Marais. Comme vous le constatez, plein de choses qui bougent au Marais



DÉMARRAGE D'ENTREPRISE : LA PLANIFICATION

Au début de cette chronique nous avons identifié les sept étapes à franchir pour arriver au démarrage de notre entreprise soit :

ÉTAPE 1 : L'IDÉE (Chronique 1)

ÉTAPE 2 : L'ENTREPRENEUR (Chronique 2)

ÉTAPE 3 : L'ÉTUDE DE MARCHÉ (Chronique 3)

ÉTAPE 4 : LA PLANIFICATION

ÉTAPE 5 : LE PLAN D'AFFAIRES

ÉTAPE 6 : LE FINANCEMENT

ÉTAPE 7 : LE DÉMARRAGE

Nous en sommes rendus à la quatrième étape soit la planification, c'est-à-dire « **Comment préparer le démarrage de votre entreprise?** »

Forme juridique

Quelle forme juridique répond le plus à mes besoins?

Il faut prévoir l'immatriculation et/ou l'incorporation de votre entreprise auprès des institutions concernées. Il existe différentes options soit : l'entreprise individuelle (immatriculation), la société en nom collectif (immatriculation), la compagnie (incorporation), la coopérative (incorporation), l'organisme à but non lucratif ou l'entreprise d'économie sociale.

Il est important de se rappeler que le choix de la forme juridique doit tenir compte des aspects légaux et fiscaux tant au provincial qu'au fédéral.

De plus, si vous démarrez votre entreprise avec des associés? Prévoyez une convention d'actionnaires afin de faciliter les relations entre partenaires d'affaires.

Permis, licences, enregistrements, etc.

Assurez-vous d'avoir les permis nécessaires à l'exploitation de votre entreprise. (Ex : Permis d'affaires, permis de construction, permis d'importation ou autres permis).

Assurez-vous de vous conformer à tous les règlements et lois. Retenues à la source et impôts provinciaux et fédéraux, taxes et cotisations annuelles, lois et règlements régissant : les conditions de travail, l'environnement, les droits de propriété intellectuelle ou la langue au travail, etc.

Assurez-vous de détenir toutes les couvertures d'assurances nécessaires. Assurance de biens, assurance responsabilité, assurance vie et invalidité.

Où vous procurerez-vous les équipements, marchandises et fournitures dont vous aurez besoin?

- Identifiez vos besoins en fournitures, marchandises, équipements.
- Trouvez les fournisseurs et sous-traitants et obtenez les informations suivantes : prix et qualité, délai de livraison et mode de transport, disponibilité et fiabilité et conditions de paiement.

Quelle sera votre stratégie de mise en marché?

Place d'affaires

Pour déterminer votre place d'affaires, vous devez considérer les facteurs suivants : accessibilité, potentiel de croissance du

secteur, visibilité, facilités de stationnement, coût d'occupation, proximité des clients, des fournisseurs et de la concurrence.

Déterminez l'espace nécessaire à court et moyen terme et prévoyez les aménagements.

Sollicitation de vos clients : de quelle façon allez-vous procéder?

Par sollicitation directe, par Internet, par des représentants, par des agents manufacturiers, par des distributeurs, par des grossistes ou autres.

Outils de publicité et de promotion : quels outils vais-je privilégier?

Logo et image corporative, dépliants, envois postaux, sites Internet, cartes d'affaires.

Quels moyens de communication vais-je utiliser?

Internet, les journaux, la radio, la télévision, les pages jaunes, le publipostage.

Dans quelles activités promotionnelles vais-je m'impliquer?

Les foires commerciales, les expositions, les réseaux d'entreprises, le télémarketing.

Quelle sera ma politique de prix?

Escomptes, politique de crédit, conditions de paiement (comptant, 30 jours, etc.)

Votre entreprise créera-t-elle des emplois?

- Identifiez vos besoins à court et moyen terme en matière de ressources humaines.
- Identifiez vos exigences en ce qui a trait à la formation et l'expérience requise pour chacun des postes.
- Rédigez les descriptions de tâches pour chacune des fonctions y compris celles de l'équipe dirigeante.
- Établissez à l'avance les conditions d'emplois, les salaires et les avantages sociaux.
- Envisagez la possibilité de donner de la formation en entreprise.

Aurez-vous besoin de financement?

Quel sera le coût de votre projet d'entreprise?

- Immobilisation (équipements, matériel roulant, immeuble, etc.)
- Fonds de roulement

Quel sera le potentiel de rentabilité de votre projet?

Établissez les prévisions de ventes, estimez les coûts d'opération de votre entreprise, élaborer vos états financiers prévisionnels.

Quels seront vos besoins de financement?

- Mises de fonds : Économies personnelles, partenaires d'affaires, parents ou amis (love money) ou investisseurs privés.
- Institutions financières : Banques, Caisses, Fiducies ou Sociétés de financement.
- Financement complémentaire : Organismes de développement économique. Organismes gouvernementaux, Sociétés de capital de risque, etc...

L'identification de tous ces éléments est importante pour la rédaction finale de votre plan d'affaires. N'oubliez pas que les divers organismes de financement (subvention ou prêt) vont se baser sur le plan d'affaires pour soutenir ou non votre projet.

Ne sous-estimez pas le temps à consacrer à votre projet d'affaires

AVIS AUX ÉTUDIANTS

Les paiements étudiants se font toujours le 1er du mois, afin de recevoir vos remboursements à temps veuillez envoyer vos factures 3-4 jours avant le 1^{er}

Veuillez-vous assurer que vos coordonnées soient toujours à jour au département Éducation – Santé (ainsi que dans tous les départements)

Tel que :

Adresse postale

No de téléphone et/ou cellulaire

Adresse courriel**

De façon générale nous communiquons nos informations par courriel, si vous n’avez pas de courriel veuillez nous en informer.

N’oubliez pas d’inscrire votre nom lorsque vous envoyez des factures (ex par fax) et il est important de nous aviser lors de l’obtention d’un diplôme et/ou d’abandon de vos cours.

INSTITUT KIUNA



Voici les coordonnées pour connaître la programmation de l’institut Kiuna :

Institution Kiuna
 1205, route Marie-Victorin
 Odanak (Québec) J0G 1H0
 Téléphone (sans frais) : 1.855.842.7672
 Courriel : info@kiuna-college.com

CDFM

Voici les coordonnées pour connaître la programmation du CDFM :

Centre de développement de la formation et de la main-d’œuvre Huron-Wendat (CDFM)
 100 rue de l’ours
 Wendake (Québec)
 G0A 4V0 Canada
 Téléphone : 418-842-1026
 Site Internet : www.wendake.ca



TOURNÉE EN SANTÉ 2012



Santé Canada nous a finalement octroyé des fonds (en négociation depuis juillet 2011) pour un projet « **Tournée santé sur le diabète** ».

Par contre le montant a

été revu à la baisse soit le tiers de ce qui était prévu au départ. Nous nous déplacerons vers les zones où il y a le plus de membres Malécite, dans la mesure où notre budget le permet. Cependant, pour la prochaine année, notre demande a déjà été déposée, afin d’offrir ce service pour couvrir un plus vaste territoire.

Voici les endroits qui seront visités cette année :

- 17 mars : Sept Iles (Hôtel Sept Iles)
- 18 mars : Chicoutimi (Centre de congrès & Hôtel La Saguenéenne)
- 20 mars : Montréal (Hôtel Quality Inn Montréal Est)
- 21 mars : Québec (Hôtel Clarion)
- 15 avril : Rimouski (Hôtel Rimouski)
- 16 avril : Rivière du loup (Hôtel Quality Inn)

Des soins de pieds seront offerts gratuitement aux diabétiques pour chaque personne qui aura pris rendez-vous avec nous selon les dates de visites mentionnées ci-après. Ces soins seront prodigués par notre ressource qui nous accompagnera lors de cette tournée. Madame Camilla Bourgoïn est infirmière de formation, spécialisée en soins des pieds.

Y sera traité aussi : VIH/Sida et ETCAF (ensemble des troubles liés à l’alcoolisation fœtale).

Pour de plus amples informations veuillez communiquer avec nous au : 1-888-399-2393

PROJET À VENIR

Pour l’été 2012 possibilités de partenariat afin de former un groupe de jeunes pour un camp d’été à saveur Autochtone...plus d’info à venir



RAPPORT D'ACTIVITÉS

Depuis le mois de novembre, plusieurs dossiers ont été complétés et acceptés par le Conseil de la PNMV, d'autres ont évolué positivement tandis que quelques-uns ont peu progressé comme notre projet de partenariat Tshiuetin Énergie S.E.C.avec la firme Hydroméga Services inc., et 5 autres communautés amérindiennes qui sont : *Mashteuiatsh*, *Essipit*, *Attikamek d'Opitciwan*, les *Abénakis d'Odanak* et de *Wôlinak*. Ce projet de construction d'un parc éolien de 200 MW sur la rive nord du St-Laurent continue et nous attendons des développements d'Hydro-Québec.

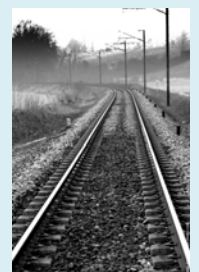
REVENDEICATIONS TERRITORIALES GLOBALES

Ce dossier progresse selon notre calendrier de travail convenu avec le gouvernement fédéral. Le groupe de travail qui œuvre dans ce programme a terminé la rédaction de notre Projet d'entente Cadre que les membres du Conseil ont accepté lors de leur dernière séance tenue la semaine dernière. Il sera acheminé aux deux paliers de gouvernement dans les jours qui viennent. Nous avons rencontré les négociateurs fédéraux en décembre et des pourparlers sont continuellement en cours afin de poursuivre le travail de négociation. Aussi, nous continuons notre recherche avec la participation des spécialistes : historiens, ethnologues, archéologues et autres personnes qui nous aident à préparer notre documentation. D'autres travaux portent sur la description de la délimitation du territoire ancestral des Malécites au Québec. À ce sujet nous avons entamé des discussions avec nos voisins territoriaux du nord, les Micmacs, et ceux du sud, les Abénakis, afin de conclure des ententes sur les parties de chevauchement de nos territoires ancestraux. La bonne entente et la volonté

commune de parvenir à un résultat positif caractérisent nos échanges jusqu'à maintenant. Le Comité consultatif de membres pour les revendications globales aura à se pencher sur cette question lors de ses prochaines rencontres de travail au début d'avril et suite à leurs opinions, avis et recommandations, nous serons en mesure de vous présenter le résultat de leurs travaux lors de nos prochaines rencontres.

REVENDEICATIONS PARTICULIÈRES

Dans les revendications particulières, c'est celle concernant le passage du chemin de fer du *Témiscouata* sur la réserve de *Whitworth* qui continue de faire l'objet de nos travaux. Des analyses et des études financières et actuarielles nous serviront à formuler nos dernières demandes de compensation, Je le rappelle, les deux paliers de gouvernement reconnaissent leurs responsabilités respectives et sont prêts à négocier une compensation pouvant nous satisfaire afin de réparer les préjudices qu'ils nous ont occasionnés.

**PROJET DE L'AUTOROUTE 85**

Nos travaux progressent lentement dans ce dossier. Le dialogue et les échanges avec les représentants gouvernementaux s'avèrent difficiles surtout lorsque nous abordons les questions de nos droits qui n'ont pas été respectés lors de la construction de la route 185 et du Chemin Taché qui traversent les terres de la Réserve de Whitworth. Les fonctionnaires provinciaux croyaient qu'il ne s'agissait que de formalités accessoires à obtenir du ministère des Affaires Autochtones et du Développement du Nord Canadien en collaboration avec le Conseil de la PNMV. Les représentants des AADNC ont constaté que ce serait davantage que des formalités à

compléter et qu'il faudra négocier pour obtenir le consentement de la PNMV pour que nous acceptions de leur concéder les bandes de terrain additionnelles pour l'élargissement de l'autoroute 85. Nos conseillers juridiques sont sur un pied d'alerte dans ce dossier afin que les droits de la PNMV soient respectés.

COMITÉ DE TRAVAIL : AJOUT AUX RÉSERVES

Le comité de travail d'Ajout aux Réserves, (AAR), poursuit le travail dans ce dossier qui vise à annexer à la réserve de Cacouna, en plus du terrain de la Pointe, les terrains qui nous appartiennent à proximité du centre administratif. Je participerai à une session de travail intensive du 12 au 15 mars prochain sur ce thème avec des représentants des AADNC en ce qui concerne

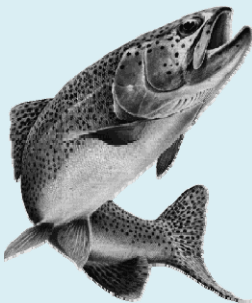


la qualité et la rapidité de traitement des propositions d'ajouts aux réserves. En collaboration avec l'Association Nationale des Gestionnaires des Terres Autochtones, nous parviendrons à satisfaire les exigences du bureau central du ministère des AADNC pour réussir et finaliser les étapes du processus qui nous mènera à augmenter la superficie de la réserve de Cacouna.

LA GOUVERNANCE

Dans le cadre de la révision de nos documents de gouvernance, en plus du Code de votation, le Conseil a adopté les procédures des assemblées générales selon une décision de l'Assemblée générale de 2008. Ces documents seront disponibles pour consultation au bureau administratif de la PNMV en format papier et en format informatique (CD ou DVD). Les autres documents de gouvernance seront révisés avec la collaboration du Directeur des services administratifs dans un avenir rapproché.

AQUACULTURE-NORDIK INC.



J'ai piloté la conclusion du dossier de l'entreprise Aquaculture Nordik inc. Après la récupération des actifs, le créancier principal a réclamé de la PNMV les montants auxquels elle s'était engagée par endossement privé. Par la suite, la compagnie a fait cession de ses biens entre les mains de **MALETTE, syndics et gestionnaires inc.** le 16 novembre 2011. Le processus de la faillite s'est enclenché le 18 novembre 2011. Les derniers documents légaux mettront fin à cette aventure dans les prochains jours. Les détails et conséquences financières pour la PNMV apparaîtront dans nos états financiers du 31 mars 2012.

LE COMITÉ DU SUIVI DE GESTION DU PLAN DE REDRESSEMENT

Avec les autres membres du Conseil, le suivi de gestion du Plan de redressement financier de la PNMV demeure une de mes priorités. Assistés du directeur des services administratifs, nous travaillons à rétablir la situation financière de la Nation. Mon objectif principal : faire cesser la perte d'argent de nos fonds propres causée par Aquaculture-Nordik et Société Wulustuk. Aquaculture-Nordik, c'est réglé, nous nous intéresserons de près à Wulustuk dans les semaines qui viennent. Nous gardons le bon espoir de ramener la PNMV dans la voie de la rentabilisation.

LE PROGRAMME : CONSULTATIONS ET ACCOMMODEMENTS

M. Jérémie Caron, coordonnateur aux consultations et accommodements, travaille sur ce dossier et nous l'assistons dans la préparation d'une politique de consultations et d'accommodements qui sera soumise à l'approbation du Conseil. De plus, je collabore aux travaux d'un comité dirigé par la Grand Chef Anne Archambault, à un projet concernant le territoire de Parke, du Lac Simon et des ses environs.



LE SITE WEB DE LA NATION



De mise en marche en remise en marche le site Web de la PNMV va renaître. Vous aurez accès au nouveau site Internet à l'adresse suivante : www.malecites.ca. En plus des informations générales, vous y retrouverez plusieurs documents en format électronique (pdf) que vous pourrez télécharger afin de pouvoir les consulter confortablement par le biais de votre ordinateur.

CONCLUSION

J'espère que cette présentation vous permettra d'apprendre et de constater une partie du travail qui se réalise au sein de la Première Nation Malécite de Viger. Si vous avez des questions à nous soumettre ou des informations supplémentaires que vous désirez obtenir, n'hésitez pas à nous contacter.

Carol Dallaire, Chef conseiller aux revendications

CHASSE

Les chasseurs malécites ont récolté pas moins de 37 orignaux, 13 cerfs de Virginie et 2 ours durant la dernière saison de chasse, incluant le segment destinés à la chasse communautaire.

C'est environ 170 familles qui en avaient fait la demande, qui ont eu la chance de bénéficier de la distribution communautaire de viande de bois de l'automne 2011, grâce à de nombreux et grands efforts de nos troupes, bénévoles et chasseurs. L'opportunité que le comité de chasse et ses chasseurs offrent aux membres de recevoir ces modestes boîtes de gibier, relève d'un sentiment de partage et d'entraide et nous souhaitons que tous en aient réellement conscience.

Remercions : Jean-François Lagacé qui a récolté 7 orignaux, Sébastien Thibeault 4 orignaux, Vincent Brière 1 orignal, Mathieu Brière 1 orignal, Clermont Bélanger 1 orignal, Serge Tremblay 1 orignal, Gino Tremblay 1 orignal, Amélie Larouche 1 cerf, enfin, Simon Lavoie qui a gracieusement remis 1 orignal.

Les membres piégeurs de la communauté qui sont intéressés à avoir un terrain de piégeage dans la zone de chasse 02, sont invités à communiquer avec la responsable du dossier, madame Amélie Larouche aux coordonnées mentionnées plus bas.

Pour recevoir un permis de chasse, de pêche ou de piégeage 2012-2013 vous devez remplir le formulaire de demande de permis en cochant les espèces que vous désirez, effectuer votre paiement par chèque ou mandat poste fait à l'ordre du comité de chasse de la PNMV, et retourner le tout **avant le 30 avril 2012** au 700 boulevard du Rivage, Rimouski, (QC) G5L 1G9.

Pour tout renouvellement de permis perdu des frais de 5\$ seront exigés.

Formulaire de demande de permis

Nom, # de téléphone, cochez, espèces, coûts.

Chasse au petit gibier et colletage du lièvre et du lapin à queue blanche, chasse à l'orignal, chasse au cerf de Virginie ailleurs que dans la zone 20, chasse à la grenouille, chasse à l'ours noir, piégeage d'animaux à fourrures chasse au dindon sauvage.

Pêche aux espèces autres que le saumon atlantique anadrome.

Pêche au saumon atlantique anadrome.

Une activité de pêche communautaire se tiendra la fin de semaine du samedi 26 mai au lac André sur la réserve faunique Duchénier. Pour vous inscrire à cette activité, veuillez communiquer avec madame Amélie Larouche au numéro de téléphone suivant : 418.750.5241 ou par courriel à : amelie.larouche@malecites.ca



ARTISTES ET ARTISANS MALÉCITES

À chaque édition du journal communautaire, le lecteur pourra découvrir un (e) artiste ou artisan (e) de la communauté

Un **ARTISTE** est un individu faisant (une) œuvre, cultivant ou maîtrisant un art, un savoir, une technique et dont on remarque entre autres la créativité, la poésie, l'originalité de sa production, de ses actes, de ses gestes. Ses œuvres sont source d'émotions, de sentiments, de réflexion, de spiritualité ou de transcendances.

L'**ARTISAN** est en général une personne qui pratique l'artisanat, c'est-à-dire un travail manuel sans aide automatisée. Il exerce une technique traditionnelle à son propre compte, aidé souvent de sa famille et d'apprentis qu'il forme.

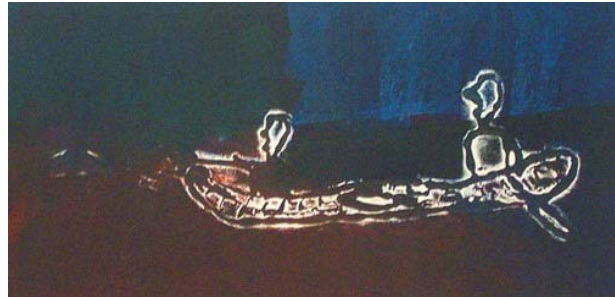
GINETTE AUBIN



Artiste peintre et graveur Ginette Aubin fait partie de la Première nation Malécite du Québec. Depuis 1990, le travail pictural de Ginette Aubin est fondé sur une recherche de ses origines et sur son actualisation. Elle utilise les arts primitifs de ses ancêtres qui sont pour elle une source d'inspiration importante. On nomme ces images des pictogrammes et des pétroglyphes qui peuvent être âgés de plus de 500 ans. Les œuvres de Ginette Aubin ont été présentées dans plusieurs expositions à travers le Canada et la France. Ginette Aubin poursuit une œuvre ouverte, fortement inscrite dans l'histoire de son peuple. Ses œuvres font parties de plusieurs collections particulières et publiques, tant au Canada qu'en Europe. À l'automne 2005, deux galeries françaises ont présenté ce cheminement très particulier d'une artiste qui réussit à faire vivre dans la fulgurance les traces d'un passé lointain. L'artiste est représentée à Montréal par la Guilde canadienne des métiers d'arts.

Née à Montréal, en 1959, Ginette Aubin est la troisième enfant de Gaëtane Ampleman, québécoise, et de Jean-Marie Aubin, malécite du Québec.

Dès son plus jeune âge, elle se découvre un intérêt pour le dessin et la peinture. En 2003, elle obtient un baccalauréat en arts visuels et médiatiques à l'Université du Québec à



LA POURSUITE DU FLEUVE 26" X 19"

Montréal. Elle réalise ses premières toiles et gravures durant ses années universitaires. Rapidement, elle expose dans des galeries et diverses institutions. En 2000, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien lui achète une première toile, pour sa banque d'œuvres d'art. En 2002, sa première exposition personnelle en hommage à son père, est présentée à La Guilde Canadienne des métiers d'arts, à Montréal. En 2009, elle expose pour une deuxième fois à la Grande Bibliothèque nationale du Québec l'œuvre exposée, typique de l'univers Mi'kmaq et Malécite, fait la page couverture du magazine *Recherches amérindiennes au Québec*. Madame Aubin est aussi membre du jury du Conseil des arts du Canada.



AMITIÉ 36" x 36"
Acrylique/Acrylic
Exposition 11 nations
www.11nations.com

Le marché Bonsecours accueille l'exposition «ONZE NATIONS»

Une exposition qui réunit des artistes autochtones contemporains des 11 nations du Québec. Ouverte au public depuis le 11 novembre 2011, elle se prolongera jusqu'au 13 décembre 2012

PARTENARIAT CULTUREL

Le « Festival historique de Cacouna » et le « Rassemblement de la route des sauvages » s'unissent pour créer un événement récurrent qui valorise l'histoire et le patrimoine de la municipalité. Sous le titre « **Deux Nations Une Fête** », ces deux événements qui se tiendront du 17 au 19 août 2012 saura répondre aux exigences de plusieurs types de publics, en plus de sensibiliser les Cacounois et les membres de la communauté Malécite de la richesse du patrimoine, créer un événement rassembleur, développer la fierté d'habiter ici, le sentiment d'appartenance, augmenter la fréquentation touristique et la visibilité.



En prévision de l'événement, le comité du festival a mis sur pied une campagne de financement et de sensibilisation. La première activité en vue d'amasser des fonds s'est déroulée le 5 février dernier sous la forme d'une exposition de photographies sur le thème « Des forêts et des hommes 1880-1982 » avec le conférencier invité monsieur Georges Pelletier, Ingénieur forestier. L'événement s'est tenu aux « Appartements des marchands » à Cacouna. La deuxième activité de financement s'est tenue le trois mars dernier à la salle paroissiale de Cacouna sous le thème « Deux Nations...Deux Conteurs... ». Durant trois heures, François Devost, conteur allochtone et Marcel Issiam Gill conteur autochtone, nous ont entretenus au travers des contes et légendes du Québec et des Premières nations.



Pour en savoir plus sur la tenue du « Festival historique de Cacouna » et le « Rassemblement de la route des sauvages » visitez la page « **Deux Nations Une Fête** » sur Facebook.

Nations Une Fête » sur Facebook.

VOCABULAIRE MALÉCITE

Nourriture

Gruau	ûn-sa-pan
Viande fraîche	ské'-wûkw (ou) wi'-os
Viande salée	sa-la'-we-ti-kûn wi'-os
Bœuf frais	pi'-le ku-o'-se
Bœuf salé	se-la'-we-ti-kûn ku-o'-se
Veau	ku-o-si'-se
Porc	pîk'-se
Jambon	wik-plas-ti'-kûn
Mouton	hûs-si'-pe
Beurre	mûl-auks'-si'-pûn
Oeufs	wa-u'-nûl
Haricots	malts-kwês-si'-têk
Pommes de terre	pût-se-te'-sûl
Navets	we'-nuts-wi'-pa-nûk

Carottes	wi-sa'-wûkw-si'-tchik
Maïs	pi-ês-kûm'-nûl
Potage	kê-sâp'
Potage de maïs	pi-ês-k-um-nek'-sâp
Un pâté en croûte	we'-yus-ha'-sit
Conserves de fruits	su-napt
Gâteau	mak'-wan-ha'-sit hûp-pûn
Bonbons	mak-wa'-ni po'-kil
Orignal	mus
Castor	kwa-pit'
Lapin (lièvre)	ma-tû-kwês'
Canard noir	mû-tê-he'-sîm
Oie du Canada	wap-tukw'
Gélinotte huppée	se-se-ka'-ti-ke-ês'

Pour entendre quelques mots prononcés en malécite, rendez-vous sur le site Web de Woodstock First Nation's Maliseet language : www.woodstockfirstnation.com/maliseetwords.htm



ORGANISMES DIVERS

TOURISME AUTOCHTONE QUÉBEC

La mission de Tourisme Autochtone Québec est d'aider les entrepreneurs autochtones à développer et promouvoir des produits touristiques de qualité. Le succès du tourisme autochtone tient à l'originalité de ses produits - tourisme ethnoculturel, écotourisme et tourisme d'aventure - qui mettent en relief la contribution des Autochtones à la nature et à l'histoire du Québec. staq.net

SOCAM

Fondée en 1983, SOCAM émerge de la volonté des radios communautaires locales de se regrouper pour former un véritable réseau de communication. L'idée d'établir



un tel réseau permet l'établissement de liens directs et permanents entre les communautés montagnaises et atikamekw. Au milieu de populations géographiquement isolées, SOCAM joue également, depuis sa fondation, le rôle de centre de formation pour les Autochtones œuvrant dans le domaine des médias et des communications. Aujourd'hui SOCAM s'inscrit dans un monde de technologie d'avant-garde qui lui permet de transmettre son signal à ses 14 stations affiliées par satellite, en mode numérique. Le centre de production ainsi que le siège social de SOCAM sont situés à proximité de Québec, à Wendake. SOCAM dispose de deux studios de production dotés d'équipements sophistiqués. Mission et valeurs de la SOCAM. Développer les communications médiatiques des communautés autochtones par le biais d'un réseau de services diversifiés en vue de favoriser l'essor des communautés et de promouvoir leur langue et leur culture. VALEURS : La langue et la culture, l'information, l'éducation, la sensibilisation, les relations avec d'autres peuples. socam.net



CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES

Le Mouvement des Centres d'amitié autochtones est implanté au Canada depuis 1950. Il existe 120 Centres d'amitié autochtones au pays. Au Québec, le Mouvement existe depuis 1969 et compte 10 Centres d'amitié autochtones. Améliorer la qualité de vie des Autochtones en milieu urbain, promouvoir la culture et bâtir des ponts entre les peuples composent la mission des Centres d'amitié autochtones partout au Canada. Les Centres d'amitié autochtones sont des institutions de services en milieu urbain pour les Autochtones. Ils sont d'importants organismes d'apprentissage et de formation pour des milliers d'entre eux, offrant des emplois durables

et de qualité à plus de 160 personnes au Québec, majoritairement des Autochtones et profitant de l'apport exceptionnel d'une centaine de bénévoles annuellement. Depuis leur création, les Centres d'amitié autochtones ont été des incubateurs d'importantes initiatives ayant mené à la mise sur pied de nombreux programmes et services pour les Autochtones qui se retrouvent en ville notamment en santé et services sociaux, en éducation, en emploi et en développement social, communautaire et économique. Les Centres d'amitié autochtones offrent un continuum de plus de 70 services, de la petite enfance aux aînés, en passant par la jeunesse et l'âge adulte. Le travail quotidien des membres des Centres d'amitié autochtones enclenche des actions qui se caractérisent par une rentabilité et des impacts positifs pour l'amélioration de la qualité de vie des citoyens autochtones de la ville, leur autonomie financière et leur inclusion sociale. rcaq.info

MOT DU DIRECTEUR AUX SERVICES ADMINISTRATIFS

Qey!

Voilà déjà dix (10) mois que j’occupe le poste de directeur aux services administratifs et je peux vous assurer que tout au long de cette période mon enthousiasme du début demeure toujours aussi vif. Dix mois, c’est encore tôt pour affirmer que la phase de familiarisation à l’environnement autochtone est totalement assimilée. Toutefois cette phase est en voie d’être bien intégrée ce qui me permettra d’avoir une vue globale de l’ensemble des dossiers dévolus à ma fonction.

Tel que je l’envisageais, au cours de ces premiers mois d’acclimatation, ce sont mes responsabilités associées à la gestion des ressources humaines qui m’ont le plus accaparé. Toutefois, beaucoup reste encore à faire car j’ai dû changer mes priorités en cours de route en raison du départ inopiné de notre contrôleur financier en juillet dernier. Il m’a fallu également m’approprier des responsabilités supplémentaires en gestion des ressources financières mais avec l’aide de quelques membres de notre équipe, l’organisation a su surmonter cette transition. Grâce à ces efforts conjugués, les opérations de la PNMV n’ont pas été perturbées. D’ailleurs, à titre d’exemple, une très bonne nouvelle nous a été signifiée par les agents du ministère des Affaires Autochtones et du Développement du Nord Canada en novembre dernier : la santé financière de la PNMV depuis avril 2011 connaît une forte amélioration, grâce aux recettes des activités des pêches. Celle-ci se consolidera davantage lorsque le processus de mise en faillite de la compagnie Aqua-culture Nordik sera achevé. Enfin, j’ai dû m’impliquer également dans certains autres dossiers en lien avec la démission récente du Chef conseiller en Développement économique. En résumé, il faut faire plus avec moins de ressources. Une autre gageure à relever pour quelques mois encore mais nous y parviendrons. Je ne s’ennuie pas à la PNMV et les défis présents sont à la hauteur de mes aspirations.

Par ailleurs, je remercie tous les membres appelés qui ont répondu à notre sondage dans le cadre du plan stratégique de développement économique et communautaire.

En terminant, il y a des opportunités d’emploi qui peuvent survenir en tout temps, il vous faut donc faire parvenir votre curriculum vitae que nous conserverons pendant une période de 1 an.

François Pelletier, CRIA

Directeur aux services administratifs

CONCOURS VIDÉOS
J'AGIS DANS MA COMMUNAUTÉ
 Réalise une vidéo qui montre ton engagement pour la réduction de tes gaz à effet de serre et la préservation de la Terre-Mère
À gagner!
 Plus de 1000\$ en prix
 Télécharge ta vidéo sur le site de l'IDDPNQL du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2012
 Invite tes amis à voter pour ta vidéo du 2 Avril au 22 Mai 2012
 Les résultats du concours seront en ligne le 30 Mai 2012
 Détails sur www.iddpnql.ca/concours

22^e Édition 6 au 8 avril 2012
Tournoi de Hockey Huron Wendat
 Aréna deux glaces de Val-Bélair
37 500\$ en bourses
Champions
(Bourse finale - moitié des champions)
 A 10 000 \$ V 3 000 \$
 B 6 000 \$ F 2 000 \$
 C 4 000 \$
Inscription
 A 1 500 \$ V 1 000 \$
 B 1 200 \$ F 1 000 \$
 C 1 200 \$
 Date limite d'inscription : 30 mars 2012
 Pour plus d'information, communiquez avec Garry Pennington, au : 418.842.1371
tournoidehockeywendat.com
facebook.com/Tournoidehockeywendat